

Termes de référence pour l'évaluation des besoins en formation professionnelle des jeunes au Togo en général et dans la région maritime en particulier

Voir le changement de délai de dépôt dans les NB

I. Contexte et justification de l'étude

Au Togo, les faibles opportunités d'embauche et d'emploi et le fort taux de chômage affectent profondément la jeunesse. Le marché du travail togolais peine à satisfaire les jeunes qui sortent du système scolaire, en particulier les plus vulnérables : les jeunes filles, les jeunes en situation de handicap, les jeunes déscolarisés et les jeunes vivant dans des zones rurales et dans les milieux défavorisés des villes.

Entre 15 et 34 ans, ils sont les plus exposés au sous-emploi, vivant pour la plupart de petites activités de maraîchage, de vente ou de services, à cause d'un manque de formation professionnelle ou de l'inadéquation de celle-ci avec le marché du travail et parfois même d'un manque de matériel approprié pour le démarrage ou l'exécution du métier appris.

Plusieurs facteurs expliquent les difficultés d'insertion socio-professionnelle des jeunes :

- Le manque d'orientation des jeunes qui se dirigent naturellement vers des secteurs saturés ;
- Le manque d'accessibilité aux formations ;
- Le manque de ressources et de moyens pour participer aux formations ;
- Les conditions d'apprentissage déplorables ;
- La pauvre qualité des formations proposées
- Le manque de maîtres d'apprentissage qualifiés ;
- L'inadéquation entre les formations et le marché du travail etc.

Beaucoup de jeunes déscolarisés ou qui ne souhaitent pas faire de longues études s'orientent vers la formation professionnelle qui dans la plupart des cas est peu organisée. En fin de compte ces jeunes formés vont grossir les rangs des jeunes sans emploi ou en situation de sous-emploi.

C'est dans ce cadre que l'ONG Germano-Togolaise KTGW, en collaboration avec UCJG/YMCA Togo, CVJM Allemagne et la Fondation Help Alliance de la compagnie aérienne Lufthansa, a initié le projet de création d'un centre de formation professionnelle bilingue à Devikinme dans la Préfecture des Lacs au Togo. Le Centre ouvrira ses portes en fin 2022.

II. Objectifs de l'étude

2.1. Objectif général

La présente étude a pour objet la réalisation d'une évaluation approfondie des besoins en formation professionnelle des jeunes au Togo en général et les jeunes de la région maritime en

particulier. L'étude devra également fournir des informations sur les ressources humaines, pédagogiques et techniques nécessaires pour la mise en œuvre des programmes de formation.

2.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agira de :

- Recueillir et analyser les données nécessaires pour quantifier et qualifier les besoins, les demandes, les ressources disponibles en matière de formation professionnelle.
- Analyser le contexte local et identifier les acteurs locaux à associer à l'action ;
- Recueillir et analyser les besoins exprimés par le groupe cible des jeunes à atteindre en termes de formation et l'intérêt des bénéficiaires pour l'action que compte mener le projet ;
- Identifier des pistes d'une meilleure participation des femmes au programme ;
- Fournir des informations clés sur les besoins en ressources humaines, pédagogiques et techniques que le projet doit mettre en place pour assurer la formation ;
- Faire une étude de la viabilité financière du centre et faire des propositions pour assurer dans le futur son autonomie financière.

III. Résultats attendus

Les résultats suivants sont attendus de l'étude

- Les besoins en formation professionnelle des jeunes du Togo en général et des jeunes de la région maritime du Togo sont clairement présentés ;
- Les ressources disponibles en matière de formation professionnelle sont identifiées ;
- Cinq (5) domaines de formation professionnelle des jeunes sont proposés et classés par ordre prioritaire selon l'importance de la demande et les besoins du marché ;
- Les pistes d'une bonne participation des femmes aux programmes sont proposées ;
- Les besoins en ressources humaines, pédagogiques et techniques que le projet doit mettre en place pour assurer la formation sont clairement identifiés et évalués ;
- L'étude de la viabilité financière du centre est faite et des propositions sont données pour assurer son autonomie financière dans le futur.

IV. Organisation de l'étude

Le Consultant utilisera toutes les stratégies nécessaires pour atteindre les objectifs de l'étude. Pour mener à bien son étude le Consultant devra accepter de travailler en étroite collaboration et en concertation avec la personne ressource de KTGW et de YMCA Togo

V. Durée et lieu d'exécution de l'étude

Le délai d'exécution de l'étude est de Vingt (20) jours calendaires. L'étude débutera à compter de la date de signature du contrat entre le YMCA Togo agissant au nom de tous les autres partenaires et le Consultant. Dans tous les cas de figure, elle doit être achevée au plus tard le 28 février 2022.

Dans le respect de la répartition du temps prévu pour la réalisation de l'étude, le calendrier de travail sera celui proposé par le Consultant retenu et discuté puis validé par les commanditaires.

Au début de la mission, une séance de briefing sera organisée entre les acteurs clés du projet et le Consultant. Celui-ci présentera sa méthodologie et son calendrier de travail au deuxième jour après la séance de briefing.

Enfin, une réunion de débriefing sera organisée à la fin de la phase de terrain.

VI. Profil de l'équipe de consultants

L'équipe de consultants doit comporter au moins :

- Un consultant senior ayant un niveau postuniversitaire (au moins le Master) dans le domaine de l'ingénierie de formation ou tout diplôme équivalent avec de solides références dans le domaine de la formation ;
- Un consultant spécialisé en gestion financière des entreprises avec de solides références dans le domaine ;
- Justifier d'une expérience confirmée dans la réalisation de missions similaires.

VII. Rapports

Les notes et rapports à soumettre par les consultants sont :

- un aide-mémoire de la mission qui sera discuté avec les acteurs clés du projet. C'est le tout premier document produit par le Consultant après une analyse rapide des données de terrain et des documents disponibles. Soit deux jours après le démarrage effectif de la mission. Ce rapport fournira des indications sur (i) le chronogramme détaillé des activités à entreprendre ; (ii) la méthodologie et l'organisation adoptées pour son exécution (avec éventuellement, la proposition d'autres approches jugées plus adaptées pour mener à bien l'étude, dans le respect des termes de références) ; (iii) les risques potentiels ; (iv) les moyens matériels et humains mobilisés ; (v) les problèmes potentiels et pour lesquels un appui de KTGW et de YMCA Togo est souhaité.
- un rapport provisoire de l'étude en 3 exemplaires imprimés et en version électronique, devra parvenir au Secrétariat général de YMCA Togo en fin de mission. Le rapport provisoire fera l'objet d'une restitution devant les acteurs clés du projet. Les observations des acteurs clés et de tous les acteurs concernés exprimés lors de la restitution de l'étude seront prises en compte par le Consultant pour finaliser le rapport. Ce document sera produit après la validation du rapport de mise en œuvre par les acteurs. Il couvrira l'ensemble des exigences du mandat du consultant.
- A l'issue de la séance de restitution, le Consultant élaborera la version définitive du rapport d'étude, intégrant l'ensemble des observations et autres recommandations résultant de la réunion de validation. Le rapport définitif de l'étude en 3 exemplaires imprimés/reliés et en version électronique est à déposer au Secrétariat général de YMCA Togo par le Consultant à la fin de sa mission.

VIII. L'offre

L'offre devra comporter principalement deux parties : une proposition technique et une proposition financière.

Proposition technique :

Le Consultant devra fournir une proposition technique démontrant sa compréhension du travail requis et décrivant les grandes lignes du plan de travail et de la méthodologie qu'il entend suivre pour atteindre les résultats attendus de l'étude. Il devra aussi proposer le plan du rapport de l'étude.

Proposition financière :

La proposition financière comportera :

- Un bordereau des coûts unitaires
- Un devis estimatif de la mission.

L'offre comprendra en plus :

- les pièces administratives à jour du soumissionnaire (enregistrement officiel ou autorisation d'installation)
- les références du soumissionnaire avec les noms des maîtres d'ouvrages et les montants des travaux similaires réalisés depuis les cinq (5) dernières années, ainsi que les satisfécits obtenus
- La liste des membres de l'équipe retenue (avec CV détaillés et actualisés) pour la réalisation de l'étude et le détail de l'effectif complet prévu

IX. Modalité de paiement

- 50% à la signature du contrat entre le Secrétaire général de YMCA Togo et le Consultant
- 30% après la présentation et approbation du rapport provisoire ;
- 20% après validation du rapport final consolidé, avec l'intégration des observations de l'atelier de validation finale.

X. Soumission des candidatures

Les dossiers devront être déposés sous pli fermé au plus tard le 08 février 2022 à 17H00 au siège national de YMCA Togo à l'adresse suivante :

112 Boulevard Mobutu Sésé Séko, Akodessewa ; B.P. 4536 Lomé – Togo ;

Tél. (+228) 90 51 65 95

Email. secretariat@ymcatogo.org

NB : Des consultants individuels peuvent également postuler en se constituant en consortium en respectant les exigences de l'offre par rapport aux profils exigés

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est reportée au vendredi 11 février à 17h